



### Type d'action :

Action de formation

**Organisme certificateur : OC PROPLETE – Arrêté du 25/02/2016 – Fin d'enregistrement  
19 avril 2026**

### Objectifs :

FIF Conseil met à votre disposition son expertise pédagogique à travers une offre de formation avec des contenus riches, accessibles et adaptés à tous les stagiaires. Le stagiaire sera en mesure de

- réaliser l'entretien manuel et mécanisé des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques ( agroalimentaire, hospitalier, industriel,...)
- être capable d'identifier les salissures et les revêtement afin de choisir les produits et les méthodes d'élimination adaptés
- être en mesure de choisir et d'adapter les bonnes techniques pour obtenir des résultats de qualité
- être capable de connaître les matériels, les machines, les produits, leurs dosages, les règles de sécurité, les gestes et postures.

### Durée et modalité :

231 heures en centre / 33 jours pour les nouveaux entrants

109 heures en centre / 16 jours pour les salariés de la branche avec 12 mois d'ancienneté

Formation présentielle

### Public :

Tous publics

### Prérequis :

- \*Niveau linguistique A2
- \*Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples
- \*Sens de la qualité de service

### Pédagogie et évaluation :



Toutes nos formations sont suivies d'évaluations régulières des acquis en cours de la formation à l'ensemble des stagiaires.

**Moyens d'évaluations :**

Evaluations en cours de formation

**Moyens pédagogiques :**

Mise à disposition de manuels, supports de cours et matériels nécessaires à l'ensemble des apprenants.

**Modalités pédagogiques :**

La pédagogie de la découverte

La pédagogie de projet

La pédagogie coopérative

La pédagogie de résolution de problème

La pédagogie par objectifs

Apports théoriques et pratiques (démonstrations, mise en situation et chantiers école)

**Déroulé de l'examen final :**

**Accueil des candidats : 15 minutes**

**Evaluation des candidats : 3h15**

**Les épreuves portent sur des questions et sur les techniques suivantes :**

- Un décapage au mouillé avec ou sans détergent
- Un récurage de sol
- Un shampoing au mouillé ou mousse sèche
- Une pose d'émulsion
- Une injection extraction

**Bilan/ synthèse : 45 minutes**



## Programme :

### Réaliser les opérations d'entretien mécanisées de propreté

- \*Choisir les matériels et machines de nettoyage en fonction du type de prestation et du sol
- \*Préparer une solution détergente ou désinfectante en respectant les règles de dosage
- \*Préparer et sécuriser les installations avant nettoyage
- \*Appliquer les protocoles de nettoyage en respectant les règles d'hygiène (méthode spray, lustrage, lavage mécanisé des sols non textiles, lavage à l'autolaveuse)
- \*Assurer l'entretien courant des machines de nettoyage (monobrosse, aspirateur à eau, autolaveuse)
- \*Vérifier le résultat de son intervention
- \*Appliquer les protocoles de rénovation d'un sol en pierre naturelle en respectant les règles d'hygiène (cristallisation avec pulvérisation, à la poudre, sans chimie)
- \*Appliquer les protocoles de rénovation des parquets en respectant les règles d'hygiène (surfaçage des parquets, cirage ou huilage)
- \*Veiller à la sécurité et la qualité de la prestation réalisée
- \*Assurer l'entretien courant des machines de nettoyage (monobrosse, injection extraction)

### Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité sur les chantiers

- \*Respecter des règles d'hygiène de sécurité sur le chantier (hygiène personnelle, situations de travail dangereuses et leurs risques)
- \*Utiliser les équipements de protection individuels
- \*Appliquer les normes de sécurité pour le stockage, la manipulation des produits, des matériels et des déchets
- \*Appliquer les règles de tri des déchets et de gestion des emballages
- \*Respecter les principes de base en hygiène et de sécurité dans les milieux spécifiques
- \*Identifier les protocoles de nettoyage et de désinfection dans un établissement hospitalier et dans l'industrie agro-alimentaire



### Adopter les bonnes postures de travail et appliquer les mesures de prévention

- \* Identifier le cadre institutionnel de la prévention, la sécurité sur les chantiers (les acteurs et les instances de la prévention, les documents pour la maîtrise des risques)
- \* Appliquer et faire appliquer les règles d'ergonomie (Les gestes à adopter, La correction des mauvais gestes)
- \* Réduire les gestes nuisibles, Les traumatismes physiques
- \* Expliquer les mesures de prévention mises en place dans la profession (les éléments du plan de prévention, le droit de retrait en cas de danger)
- \* Identifier les spécificités des chantiers en milieux sensibles
- \* Les différents types de chantiers : agro-alimentaire, cuisine collective, médical et paramédical
- \* Les spécificités en matière de sécurité et d'hygiène

### Réaliser les techniques de rénovation des sols en autonomie

- \* La méthode spray,
- \* Le lustrage,
- \* Le lavage mécanisé des sols (à la monobrosse et l'autolaveuse)
- \* Le shampooing mousse sèche et au mouillé, l'injection extraction, le shampooing poudre
- \* Le décapage à sec,
- \* Le décapage au mouillé,
- \* La pose d'émulsion,
- \* Le récurage des sols carrelés
- \* La cristallisation avec pulvérisation, à la poudre, sans chimie
- \* Le surfacage des parquets,
- \* Le cirage ou l'huilage



### Entretien de bonnes relations avec les clients du site

- \*Assurer une bonne communication avec la hiérarchie et l'équipe
- \*La présentation : langage, image de soi, tenue vestimentaire et hygiène personnelle
- \*Un travail de qualité : préparation et propreté du matériel, bonne exécution, autocontrôle
- \*Les règles de confidentialité
- \*Établir une bonne relation avec le client pendant la prestation
- \*La communication verbale et non verbale : informer, communiquer avec son responsable, ses collègues, le client
- \*Les comportements adaptés aux situations rencontrées
- \*Les bonnes relations avec les différents clients : attitude positive, écoute, discrétion
- \*Les règles usuelles en matière de tutoiement et vouvoiement
- \*Les modalités de transmission des plaintes et réclamations de l'information

### Traiter les demandes et les réclamations du client

- \*Traiter les demandes du client (les travaux supplémentaires, les niveaux de priorité et degrés d'importance, les outils de traitement, la transmission de l'information à la hiérarchie)
- \*Traiter des réclamations (l'analyse, les degrés de gravité, procédure de traitement)
- \*Les actions correctives et préventives
- \*Les attentes et les contraintes du client
- \*Adopter les bonnes attitudes face aux réclamations du client
- \*La posture d'écoute
- \*La communication

### Intervenants :



Equipe de formateurs compétents et qualifiés en hygiène et propreté disposant d'un parcours pédagogique et technique. Les coordonnées des interlocuteurs et le CV du formateur sont fournis en début de parcours.

### Indicateurs de résultats, validation et passerelles :

Acquisition de la certification par capitalisation de l'ensemble des blocs de compétences

Possibilité d'enchaîner sur certification Laveur de vitre ou Chef d'équipe obtention de la certification professionnelle ou blocs de compétences :

**RNCP35551BC01 - Mise en œuvre de la relation avec les usagers/clients pour garantir le bon déroulement du chantier de propreté**

**RNCP35551BC02 - Préparation technique du chantier de propreté**

**RNCP35551BC03 - Réalisation des techniques professionnelles en propreté**

**Durée de vie** : Blocs de compétences valable à vie (Le certificateur peut faire évoluer la certification à laquelle il appartient quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent)

Certification de niveau 3

**Nombre d'apprenants formés en 2023** : 20

**Taux de réussite 2023** : 71% (sur les 21 apprenants présentés à l'examen)

**Taux de satisfaction 2023** : 9.1/10 (Moyenne des évaluations à chaud)

**Passerelle** : Blocs 2 et 3 si certification Agent Machiniste est validée intégralement

**Equivalence** : Correspondance partielle Bloc RNCP35552BC01 – Chef d'équipe en propreté – Mise en œuvre de la relation avec les usagers/clients pour garantir le bon déroulement du chantier de propreté.

**Pour l'apprentissage (données inserjeunes 2021-2022) :**

-/10 sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)

- % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

- % d'interruption de contrat (dont renouvellement)

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



**Pour plus de précisions, veuillez nous contacter.**

**Les effectifs pour cette formation ne sont pas suffisants pour produire des statistiques.**

**Taux de réussite :** /

**Taux de satisfaction :** /

**Rupture de contrat :** /

**Débouchés :**

**Secteurs d'activités :**

Entreprise de propreté

Entreprises ou établissements publics et parapublics (Hôpitaux par exemple)

Collectivités territoriales

Bailleurs sociaux

**Type d'emplois accessibles :**

L'agent d'entretien et de rénovation en propreté exerce son activité dans des entreprises de propreté, mais il peut également l'exercer dans des entreprises ou établissements publics et parapublics qui ont internalisé l'activité de nettoyage.

Agent Machiniste, Agent d'entretien, Agent de rénovation, Agent de propreté, Agent de service en propreté.

**Accessibilité et démarche H+ :**

Locaux accessibles aux personnes handicapées.

Adaptation des parcours possible après analyse de la compensation par un référent H+ si l'apprenant en fait la demande. Mobilisation des moyens et outils de compensation en amont du parcours (handicaps visuels/auditifs/moteurs) et/ou en cours de parcours pour tous handicaps.

Le référent, ou le relais H+, vous accompagne tout au long de la formation en réalisant des entretiens (initial, suivi, fin de parcours et à 3 mois si nécessaire). Nos référents sont reconnus référents handicap par l'AGEFIPH.



### Tarif :

Sur demande

### Dates :

Nous contacter

### Modalités d'inscription et délai d'accès :

**CFA** : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise - Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable.

**La formation est prise en charge par votre OPCO.**

**Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé (minimum 2 semaines).**

**AIF** (Action Individuelle de Formation) : Recueil des besoins pour le stagiaire – Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable

**Entrées-sorties continues suivant traitement du dossier (minimum 2 semaines).**

**Contrat de Professionnalisation** : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise – Test de Pré-positionnement pour les CQP/TFP – Test de positionnement en amont de l'entrée en formation.

**La formation est prise en charge par votre OPCO.**

**Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé (minimum 48 heures).**

**VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** : Financement du parcours de VAE possible avec votre CPF (Compte Personnel de Formation) – Etude du dossier du candidat par ingénieur de parcours – Le Dossier de faisabilité est établi et envoyé à l'organisme certificateur.

**Durée de l'étude du dossier variable en fonction de l'organisme certificateur.**

### Contacts :

Président /Vice-présidente : Yann et Séverine CHAMOURET





Notre assistante de direction : Séverine

Nos formateurs : Patrick, Christelle, Melvin, Christophe, Marie, Jennifer, Aurore, Emilie, Vanessa, Raphael.

Notre assistante administrative Anouck

Notre comptable : Alain

Nos référents H+ : Yann, Christelle, Christophe

Nos relais H+ : Emilie et Jennifer

Notre coordinateur et responsable des sites de Roanne, Clermont-Ferrand et Bourg-en-Bresse : Christophe

Notre responsable du site de St-Etienne Melvin

Notre référent pédagogique/d'activité : Yann

### Lieu de formation :

**FIF CONSEIL ROANNE** : 92 Bld Jean Baptiste CLEMENT – 42300 ROANNE

*Ligne de Bus 4 (Arrêt Bld Les Côtes, en face du centre de formation) – Longer le garage Ford et l'entrée est derrière le bâtiment*

Parking gratuit sur site

**FIF CONSEIL ST-ETIENNE** : 24 Rue Albert POYLO – 42100 ST-ETIENNE

Ligne de Bus N1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE

Ligne de TRAM T1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE

**FIF CONSEIL CLERMONT-FERRAND** : 40 Rue Georges BESSE – 63000 CLERMONT-FERRAND

*Ligne de Bus 9 et/ou 10 (Arrêt Georges BESSE) – Proche du NOVOTEL et l'entrée est derrière le bâtiment*



FIF Conseil

Des solutions à votre mesure

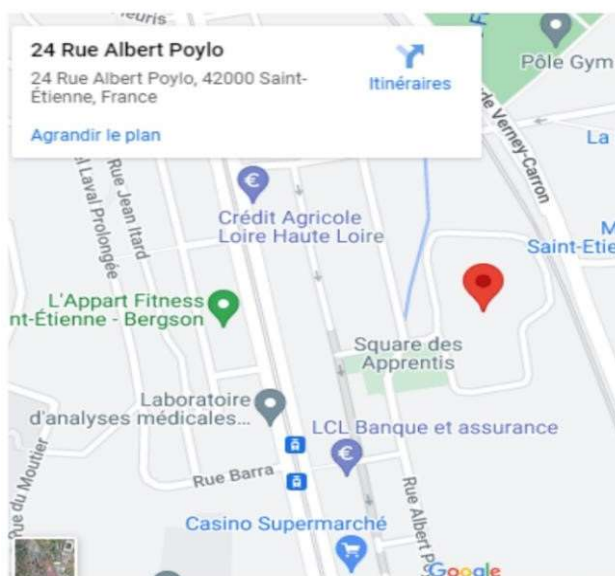
Agent d'entretien et de rénovation en propreté

RNCP35551

Parking gratuit sur site



SAINT ETIENNE  
24 Rue Albert Poylo  
42000 St Etienne



ROANNE  
92, Bld Jean-Baptiste Clément  
42300 Roanne



CLERMONT FERRAND  
40 Rue Georges Besse  
63100 Clermont-Ferrand

